

Réf: Dossier 273493

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO TRANSIT & TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE MAMIE
ADJOUA, Lot 198, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 11/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO TRANSIT & TRANSPORT

»

Objet : TRANSIT, TRANSPORT, PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENTS, IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE VÉHICULES. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE MAMIE
ADJOUA, Lot 198, Ilot 5

Dirigeant(s) M MOHAMED SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13791 du 22/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90361/GTCA/RC/2023 du 22/12/2023

